

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:*
Fonds de prévoyance de "Victor Pilloud" en faveur du personnel de la société Monte-Pente de Corbetta S.A., en liquidation, Châtel-St-Denis
2. *Décision de dissolution par:* Service de surveillance du Canton de Fribourg
3. *Date de la décision:* 05.02.2009
4. *Echéance de préavis des créances:* **18.05.2009**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Fonds de prévoyance de "Victor Pilloud" en faveur du personnel de la société Monte-Pente de Corbetta S.A., en liquidation, p.a. Monte-Pente de Corbetta SA, Case postale 141, 1618 Châtel-St-Denis
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* Les liquidateurs rendent les créanciers attentifs au fait qu'ils entendent utiliser la procédure anticipée (art. 745, al. 3 CO).

Fonds de prévoyance de "Victor Pilloud" en faveur du personnel de la société Monte-Pente de Corbetta SA, en liquidation
1618 Châtel-St-Denis

(04968342)